



ARTS MARTIAUX

Le Judo congolais menacé de suspension par la FIJ

La Fédération internationale de judo (FIJ) brandit la menace de suspendre la Fédération congolaise de la discipline ainsi que ses officiels de toutes les activités en cas de la non-tenu, d'ici le 30 septembre, des élections destinées au renouvellement des instances.

L'injonction de la FIJ fait suite à la guéguerre de leadership persistante au sein de cette fédération, notamment entre Marien Ikama, reconnu en tant que président par l'instance internationale, et Francis Ata, légitimé par le ministère des Sports et le comité olympique national.

Page 13



Un combat de judoAdiac

LÉGISLATIVES ET LOCALES 2022

Le corps diplomatique valide le processus électoral



Les ambassadeurs accrédités en République du Congo qui s'étaient constitués en observateurs électoraux lors des législatives et locales des 4 et 10 juillet ont officiellement remis, le 19 août, leur rapport au ministre de l'Ad-

ministration du territoire et de la Décentralisation, Guy-Georges Mbacka. Dans l'ensemble, ce rapport relève, sans faire de suggestions ni de propositions, le bon déroulement du scrutin : « Les Congolais ont voté dans toute la quiétude. Tout s'est bien passé sans aucun incident majeur », a résumé le doyen du corps diplomatique, Christophe Muzungu.

Page 2

TCHAD

Près de 1500 délégués prennent part au dialogue national inclusif

Le dialogue national inclusif pour la réconciliation, la paix et le renouveau du Tchad s'est ouvert le samedi 20 août sans la plateforme Wakit Tamaun et quelques leaders des groupes politico-mi-

litaires. Avec au total 1 400 délégués annoncés représentants syndicats, société civile et partis politiques, cette grand-messe pour la paix est prévue pour une durée de 21 jours au Palais du

15-Janvier de N'Djamena. L'objectif, aboutir à des élections démocratiques considérées comme une opportunité de poser de nouvelles bases pour la stabilité du pays.

EDUCATION

Un lycée d'enseignement général en construction à Moukondo

Le gouvernement va construire un lycée d'enseignement général au quartier Moukondo dans le quatrième arrondissement de la capitale congolaise. La première pierre de cette infrastructure scolaire a été posée le 19 août par le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou.

L'établissement ouvrira ses portes en décembre prochain avec cinq bâtiments qui accueilleront quelque 2000 élèves.

Page 5



Pose de la première pierre par Jean Luc Mouthou

ÉDITORIAL

Puis on attend

Page 2

ÉDITORIAL

Puis on attend

Oui, après les compétitions électorales du mois de juillet marquées par le renouvellement des mandats des députés et conseillers locaux, les regards se tournent désormais vers l'exécutif. Dans la logique des choses, estime-t-on à Brazzaville, même s'ils ont conforté la majorité présidentielle dans sa position, les résultats des deux scrutins devraient par voie de conséquence donner lieu à la divulgation d'une nouvelle copie de l'équipe gouvernementale.

En attendant, comme le font dire deux lettres du cabinet du Premier ministre rendues publiques dans la capitale peu avant la célébration de la fête de l'indépendance, le 15 août, son équipe prend quelques jours de congés en deux vagues jusqu'au 18 septembre. A Brazzaville, un fort penchant à la rumeur est solidement ancré. Si bien qu'aussitôt le processus électoral bouclé, l'on dissertait abondamment sur la remise par le chef du gouvernement de sa démission au président de la République. Ce tapage ne s'est pas vérifié.

Ayant lui-même pris ses vacances, il est possible que rien ne bougera vraiment sur ce plan avant que le président de la République ne regagne le pays. Et les animateurs des réseaux sociaux prendront la main comme ils le font déjà avec délectation en diffusant et rediffusant des listes sur lesquelles figurent les noms et prénoms d'hommes et de femmes potentiellement nommés au gouvernement. Ces listes sont tellement nombreuses et contradictoires qu'elles peuvent ajouter à l'ampleur de certaines supputations.

Ceci dit, donner telle personne partante, telle autre entrante dans le moment présent sans en avoir le mandat est une bonne façon de se défouler. Le pouvoir discrétionnaire dans le cas d'espèce appartenant au président de la République seul suivant les procédures habituelles, il importe de rappeler à ceux et celles qui ambitionnent de jouer les remplaçants et remplaçantes de ne pas oublier que la Fonction publique est une charge au profit de l'intérêt général.

Ainsi, nommé ou remercié n'a de sens véritable que si l'on a le sentiment d'œuvrer à ce résultat dans une perspective de dignité. Le temps de la charge ministérielle devrait apprendre à davantage respecter l'exercice.

Les Dépêches de Brazzaville

LÉGISLATIVES ET LOCALES 2022

Le corps diplomatique dépose son rapport général d'observation



Guy Georges Mbacka (à droite) échangeant avec Christophe Muzungu/Photo Adiac

L'ambassadeur de la République démocratique du Congo en République du Congo, Christophe Muzungu, en sa qualité de doyen du corps diplomatique au Congo, a remis le 19 août à Brazzaville, au ministre de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et du Développement local, Guy Georges Mbacka,

le rapport général d'observation des élections législatives et locales de juillet dernier. « De l'appréciation du corps diplomatique dans l'ensemble les élections se sont déroulées dans le calme et la discipline. Les Congolais ont voté dans la quiétude et le scrutin s'est tenu dans la paix sans incidents majeurs », a résumé

Christophe Muzungu, en présence du secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, André Poh.

Notons que les dernières élections législatives et locales ont permis aux Congolais de renouveler les 151 sièges de l'Assemblée nationale et les 1154 dans les assemblées locales.

Parfait Wilfried Douniama

HYDROCARBURES

Les prix à la pompe se maintiennent depuis 2008

Face à la représentation nationale le 10 août dernier, le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean-Richard Itoua, a déclaré que le Congo est l'un des rares pays au monde à avoir maintenu les prix du carburant à la pompe depuis 2008.

Ces prix, a-t-il expliqué, sont extrêmement bas et ne suivent pas du tout le cours du marché international comme c'est le cas aujourd'hui.

« Ces prix flambent et bien les nôtres sont restés les mêmes », a-t-il signifié, avant de laisser entendre que lorsque la Société na-

tionale des pétroles du Congo (SNPC), qui a la responsabilité d'approvisionner le pays en produits pétroliers, importe, elle le fait au prix international qui de nos jours a flambé. Elle revend sur le marché local à un prix subventionné et elle perd de l'argent. Ce déficit, a renchéri le ministre, est de l'ordre de plusieurs centaines de milliards de FCFA par an, ce qui génère aussi des tensions de trésorerie qui mettent la SNPC en difficulté pour continuer à importer.

Jean Jacques Koumba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-
donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -
Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé
Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

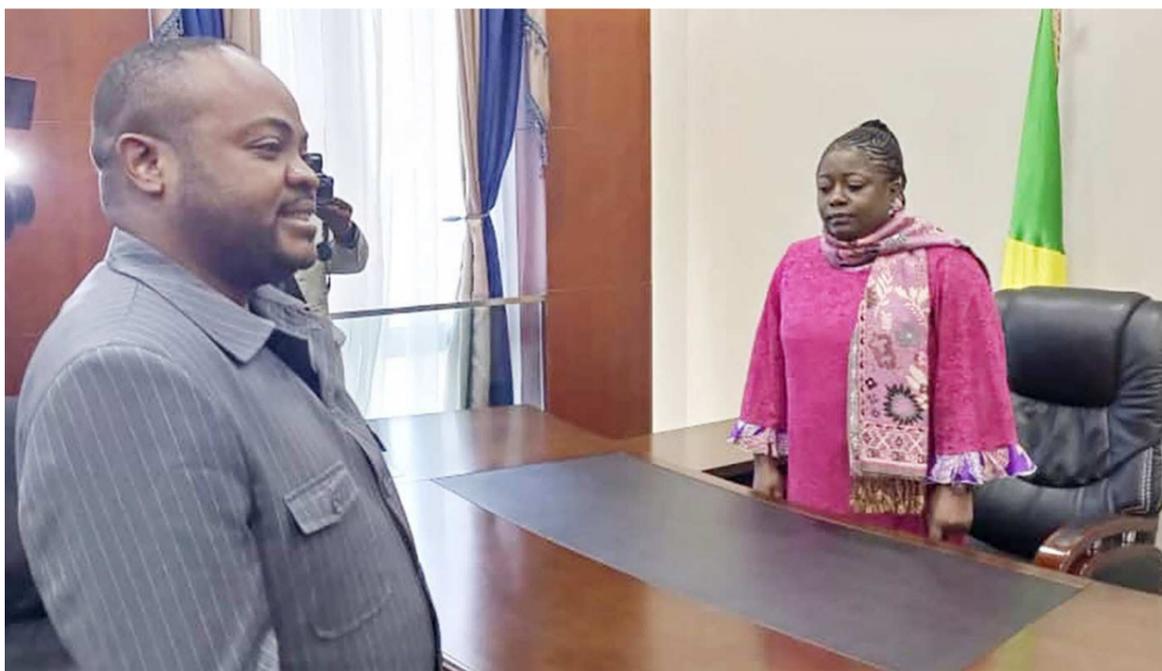
Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ASSEMBLÉE NATIONALE

Léonidas Mottom passe le témoin à Destinée Doukaga, la deuxième questeuse

La cérémonie de passation des consignes entre le deuxième questeur de l'Assemblée nationale sortant, Léonidas Carrel Mottom Mamoni, et l'entrant Destinée Hermella Doukaga, s'est déroulée le 19 août à Brazzaville, en présence de la secrétaire générale de cette institution, Guillaumette Kiakouama.

Au nombre des dossiers qui attendent la nouvelle promue au bureau de l'Assemblée nationale figure l'épineux problème des véhicules des députés de la quatorzième législature. En effet, sur les 151 véhicules attendus, une grande partie a été déjà livrée aux intéressés. Actuellement, 43 élus de la précédente législature attendent toujours leurs voitures de commandement. Le désormais ancien deuxième questeur a rassuré que tout le monde sera servi. « Je peux rassurer l'ensemble des députés qu'ils auront tous leurs véhicules. Sur les 43 véhicules attendus, il y en a 38 qui doivent être déjà à Pointe-Noire et cinq arriveront d'ici la fin de ce mois. Nous avons transmis à notre successeur le contenu de ce dossier, les listes des députés qui doivent être servis dans le premier lot se trouvant déjà à Pointe-Noire. Il n'y a aucune raison que cela ne se passe pas bien », a-t-il insisté, remerciant le gouvernement Makosso qui a tout mis en œuvre pour l'achat de ces véhicules. Léonidas Carrel Mottom Mamoni quitte l'Assemblée nationale après cinq ans. Il s'est dit disposé à accompagner le nouveau deu-



Léonidas Mottom passant le témoin à Destinée Doukaga/DR

« C'est le cœur serein et avec le sentiment du devoir accompli que je quitte l'Assemblée nationale. En cinq ans, nous avons fait une proposition de loi sur le statut juridique des artistes. C'était pour moi cinq ans d'apprentissage »

xième questeur. « Je félicite mon successeur que je connais très bien pour l'avoir côtoyé au gouvernement. Je connais la rigueur avec laquelle elle traite ses dossiers, je ne doute donc pas un seul instant qu'elle mette cette rigueur, cette capacité de gestion des dossiers à la disposition de la quinzième législature. Je reste disponible pour répondre éventuellement à ses préoccupations », a-t-il rassuré.

Il a, par ailleurs, réaffirmé sa loyauté, sa fidélité et son soutien au président de la République et au Parti congolais du travail pour lui avoir fait confiance en le nommant à la tête de la deuxième questure. « C'est le cœur serein et avec le sentiment du devoir accompli que je quitte l'Assemblée nationale. En cinq ans, nous avons fait une proposition de loi sur le statut juridique des artistes. C'était pour moi cinq ans d'apprentissage », a conclu le désormais ancien député. Destinée Hermella Doukaga, de son côté, a salué le travail réalisé par son prédécesseur pendant sa mandature.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

N'Djamena dialogue

Pays à l'histoire mouvementée, le Tchad réunit depuis samedi 20 août un dialogue national inclusif. Pour tenter de prendre date avec lui-même et se départir de récurrents recours aux armes utilisés par ses acteurs politiques comme raccourci pour accéder au pouvoir d'Etat. Le but principal de ces assises attendues de longue date, notamment depuis la disparition tragique du président Idriss Déby Itno, le 20 avril 2021, et maintes fois reportées, est la réconciliation nationale.

Pendant trois semaines, quelque quatorze cents délégués venus de tous horizons débattront de la forme du futur gouvernement installé au terme d'élections que Tchadiennes et Tchadiens souhaitent libres et transparentes. Il est prévu, pour ce faire, la proposition d'une nouvelle Constitution et son adoption par voie référendaire. Le chemin est

en passe d'être balisé pour que les urnes deviennent à nouveau la seule base de légitimité des dirigeants des institutions publiques.

Comme souvent, des voix s'élèvent dans le pays pour dénoncer un processus « hâtif » du fait que les pourparlers de paix en cours depuis le mois de mars à Doha, au Qatar, ne sont pas terminés. Dans la même ville qatarie néanmoins est intervenue le 8 août la signature d'un texte d'accord entre les autorités tchadiennes de transition et une quarantaine de groupes rebelles soutenant l'évolution actuelle. C'est à la suite de cet accord que deux chefs-rebelles connus, Mahamat Nouri et Timan Erdimi sont rentrés au pays dix jours plus tard après des années d'exil.

Timan Erdimi, faut-il le rappeler, est le leader de l'Union des forces de la résistance-UFR-, la fameuse rébellion qui tenta par deux fois, mais

en vain, en 2008, puis en 2019, de prendre N'Djamena et renverser feu le président Déby. Comme lui, Mahamat Nouri, responsable de l'Union des forces pour la démocratie et le développement-UFDP-, entend participer à l'œuvre de construction du pays, mais en raison d'ambitions personnelles légitimes, on peut croire que les deux ainsi que bien d'autres acteurs ne se contenteront certainement pas de jouer les seconds rôles.

Le chef de l'Etat de transition, Mahamat Idriss Déby Itno va sans doute être confronté à l'une des plus délicates épreuves de sa présidence du Tchad. A Doha, il a pu arracher le consensus de la majorité des groupes armés invités au pré-dialogue, à N'Djamena il lui faudra trouver avec ces derniers, les partis politiques ainsi que la société civile, les garanties d'un apaisement général, de sorte qu'au bout de ce chemin qu'ils font ensemble, triomphe la

cause nationale. Il ne faut pas oublier que reconquérir la paix intérieure est le plus grand défi à relever pour ce pays, et qu'une fois cette étape franchie, les bénéficiaires profiteront à son peuple et à ses voisins.

Il ne sert à rien de rappeler que N'Djamena joue un rôle important au sein de la sous-région d'Afrique centrale. La mise en œuvre des politiques publiques d'intégration à travers les instances communautaires s'est souvent heurtée aux problèmes sécuritaires que connaissent la plupart des Etats membres. D'où le souhait de voir le dialogue engagé au Tchad aboutir à une réconciliation nationale autour des valeurs partagées et pour l'application desquelles le seul arbitre restera le peuple tchadien appelé le moment venu à déléguer ses pouvoirs à ses filles et fils qui le méritent.

Gankama N'Siah

DISTINCTION

Carelle Moukémaha-Niang va recevoir la Médaille de l'Étoile civique

Pour son action auprès des jeunes et en reconnaissance de son travail désintéressé, Carelle Moukémaha-Niang, d'origine congolo-sénégalaise, sera décernée de la Médaille de l'Étoile civique par le président de cette institution, Claude Bartos, le 18 novembre, dans les Salons Napoléon et Pourpre du palais de Luxembourg (Sénat français).

Fondée en 1930, la Médaille de l'Étoile civique, couronnée par l'Académie française, vise à honorer le courage et le dévouement aux autres, en rendant hommage aux actes et aux comportements tout en distinguant, du plus humble au plus grand, ceux qui contribuent à l'enrichissement du patrimoine collectif, à l'amélioration de la vie sociale, au progrès de l'humanité. Elle a donc pour but de distinguer ceux qui, en France et à l'étranger, par leurs actions œuvrent au prestige national et défendent les valeurs liées à l'humanisme et au civisme afin de créer une communauté de personnes prônant ces valeurs. Recevoir cet honneur témoigne du dévouement de Carelle Moukémaha-Niang à faire la différence dans la vie des autres. Depuis son plus jeune âge, Carelle Moukémaha-Niang est animée par la passion d'aider les autres. Cet engagement l'a amenée à s'engager aussi bien pour la jeunesse de France qu'africaine. En effet, la servitude à l'égard de l'intérêt général semble être innée chez Carelle Moukémaha-Niang. Issue d'une famille politique ayant des racines au Congo et au Sénégal, elle est la petite-fille d'Alioune Badara Niang - cofondateur du Parti démocratique sénégalais (PDS) et proche conseiller de l'ancien président du Sénégal, Abdou-

laye Wade. Sa mère, Amy Niang, son modèle était la conseillère et la cousine d'Idrissa Seck, ancien Premier ministre du Sénégal et actuel président du Conseil économique, social et environnemental. Compte tenu de sa lignée, il n'est pas surprenant que Carelle ait grandi avec la volonté d'aider les autres et de faire la différence dans un monde sans cesse en mouvement. Suivant les traces de sa mère qui a consacré sa vie au service public, Carelle poursuit son engagement afin de contribuer à l'amélioration de la société. Grâce à sa détermination, Carelle devient un leader à part entière, qui saura marquer son empreinte.

Carelle, l'étoile montante

Carelle est animée par la volonté de développer son expertise technique dans le privé tout en servant l'intérêt général. Tout juste âgée de 19 ans, elle crée l'association « Bouger l'Afrique » dans le but de promouvoir un changement positif sur le Continent. Elle y obtiendra un premier partenariat Média afin de diffuser les belles initiatives africaines et réunira autour de cette première initiative des dirigeants d'entreprises et des personnalités politiques africaines. A la fin de ses études de droit, Carelle commence sa carrière professionnelle au sein



Carelle Moukémaha-Niang

du Groupe AXA tout en s'engageant dans la vie politique française. En 2020, elle est présente sur la liste des candidats aux élections dans le seizième arrondissement de Paris pour le mouvement présidentiel «La République en Marche». Après plus de trois années passées, au sein du leader mondial des assurances, Carelle rejoint un autre groupe international. Tout au long de ses diverses expériences, Carelle a toujours été passionnée par la promo-

tion d'un changement positif et par la volonté d'améliorer le monde.

«Inspirante» une émission qui crée une nouvelle génération de leaders

Le travail de Carelle sur la WebTV «Inspirante» est un engagement envers la jeunesse française, qui l'aide à voir le potentiel en elle et à aspirer à un avenir brillant. L'émission «Inspirante» cherche à donner aux jeunes Français un nou-

veau souffle en présentant les parcours de femmes qui ont réussi et qui ont eu un impact positif sur la société. En s'inspirant de ces modèles, Carelle espère donner aux jeunes les moyens de réaliser leur potentiel et d'aspirer à un avenir meilleur. Son initiative a recueilli le soutien de plus de quarante personnalités, dont Agnès Pannier-Runacher, ministre chargée de la Transition énergétique, Edith Cresson, ancien Premier ministre, et Pascale Cossart, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. A travers «Inspirante», Carelle contribue à créer une nouvelle génération de leaders prêts à relever les défis d'aujourd'hui et de demain.

L'Étoile du civisme sera également décernée à Ibrahim Albalawi, ancien ambassadeur et délégué permanent du Royaume d'Arabie saoudite auprès de l'Unesco pour son action pour la paix. Cette cérémonie sera certainement un événement émouvant qui rendra hommage à ceux qui se sont consacrés à rendre le monde meilleur. Rappelons que parmi les anciens récipiendaires de cette prestigieuse récompense figurent, entre autres, l'Abbé Pierre, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Roland Dumas ou encore Louis Leprince-Ringuet.

Bruno Okokana

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

CÉRAMIQUES

PEINTURES

MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo



galerie CONGO

ARTS ET EXPRESSIONS



EDUCATION

Bientôt un lycée d'enseignement général à Moukondo

Le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean-Luc Mouthou, a posé la première pierre du lycée 28 novembre à Moukondo, dans le quatrième arrondissement de la capitale congolaise. Les portes de l'établissement scolaire seront ouvertes au plus tard en décembre prochain pour accueillir environ 2000 élèves.

« Nous poursuivons les efforts pour mailler le territoire national en infrastructures scolaires modernes en rapprochant l'école des apprenants. Une manière de permettre à tous les enfants du pays d'avoir accès à l'éducation », a indiqué le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean-Luc Mouthou, après avoir posé la première pierre du lycée en construction, le 19 août, à Brazzaville.

Les cinq bâtiments de cette infrastructure scolaire vont s'étendre sur une superficie de 5211, 4m². Sa capacité d'accueil est d'environ 2000 élèves. Ce sera le deuxième lycée du quatrième arrondissement Mounkali, qui va donc désengorger d'autres établissements scolaires environnants pour résoudre l'épineux problème de pléthore dans les salles de classe qui minent le système éducatif congolais, même si les efforts sont fournis



Pose de la première pierre du lycée 28 novembre de Moukondo/Adiac

pour le résorber. « Les pléthores rendent, en effet, difficile l'acte d'apprentissage », a reconnu le ministre Jean-Luc Mouthou.

Les lycées environnants, notamment Lumumba compte 5105

élèves ; Réconciliation 6810 élèves ; Thomas Sankara A et B 10623 élèves, a fait savoir Bertin Maboulou, directeur départemental par intérim de l'Enseignement préscolaire, primaire, se-

condaire et de l'Alphabétisation. « Au fil des années le nombre d'élèves ne fait que croître. Le ratio professeurs-élèves n'est plus conforme à la règle applicable à l'école. La construc-

tion de ce lycée, qui intègre la stratégie sectorielle de l'éducation, est une solution à ce problème », a-t-il déclaré.

Par ailleurs, le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation a annoncé que d'ici octobre prochain, plusieurs enseignants volontaires seront intégrés dans la Fonction publique, leurs dossiers étant très avancés dans le circuit d'approbation. A la fin des travaux du lycée 28 novembre de Moukondo, les enseignants ne vont donc pas manquer et le ratio professeurs-élèves ne souffrira d'aucune entorse.

Pour sa part, l'administrateur maire de Mounkali, Laurent Edgard Bassoukissa, a salué l'initiative qui permettra aux lycéens de cet arrondissement d'étudier dans des conditions de plus en plus améliorées dès décembre, mois au cours duquel les portes de ce nouveau lycée en construction vont s'ouvrir aux élèves.

Rominique Makaya

SANTÉ

Des femmes sensibilisées au cancer du sein

La fondation Tabita Allégresse, en collaboration avec le Programme national de lutte contre le cancer (PNLCC), a organisé, les 18 et 19 août, une campagne de sensibilisation au cancer du sein et celui du col de l'utérus au profit des femmes, jeunes mères et filles des quartiers Mboulé dans l'arrondissement 6 Talangai et Kibina à Madibou, dans le huitième arrondissement.

Animée par le professeur Judith Nsondé, coordonatrice du Pnlcc et cancérologue au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville, l'initiative placée sur le thème « La connaissance peut vous sauver la vie » visait à édifier ces jeunes femmes sur le danger de cette maladie, ses causes ainsi que les facteurs qui la favorisent.

Dans sa communication, le Pr Judith Nsondé a indiqué que le cancer du sein est une prolifération anormale et anarchique des cellules de la glande mammaire. Il se reconnaît, entre autres, par l'apparition d'un nodule au niveau du sein qui pourrait s'accompagner de ganglions durs au niveau de l'aisselle, ainsi qu'à des modifications cutanées du sein et du mamelon. En effet, le sein peut progressivement se déformer et s'ulcérer, ce qui se traduit parfois par un écoulement du mamelon, d'un seul côté. Cette tumeur est l'une des plus répandues chez la femme à Brazzaville. Plusieurs facteurs à risque en sont la cause, notamment la multiparité, âge de la première grossesse après 30 ans ; les antécédents de maladies bénignes, les femmes n'ayant jamais allaité, l'alcoolisme et la consommation des graisses animales.

S'agissant du cancer du col de l'utérus, il est une prolifération

maligne des cellules du col utérin. Il se manifeste par des infections génitales traînantes et mal traitées, un écoulement génital fétide parfois teinté de sang, des douleurs lombaires pelviennes, survenues des premières règles avant l'âge de 12 ans ...

Durant cet événement, les participantes se sont mieux imprégnées de ces tumeurs graves et sont sorties de l'ignorance afin de l'éviter. Dans le cadre de la prévention, en ce qui concerne le cancer du sein, le Pr Judith Nsondé a invité les femmes à l'auto-palpation des seins au moins une fois le mois. Cela permettra de déceler tôt la maladie et d'être rapidement prise en charge. Pour celui du col de l'utérus, les femmes doivent se faire examiner régulièrement, faire des dépistages, se faire vacciner contre le virus HPV, éviter d'avoir des rapports sexuels avec plusieurs partenaires et en bas âge. « Lors de cette sensibilisation nous avons constaté que la plupart des femmes ne connaissent pas ce que c'est le cancer du sein et du col de l'utérus, alors que ce sont les deux premiers cancers qui tuent la femme au Congo. En effet, en 2020, le Congo a diagnostiqué plus de 1000 cas de cancer du sein et malheureusement 800 d'entre



La démonstration de l'auto-palpation par Judith Nsondé/Adiac

eux ont succombé face à cette maladie. Les femmes doivent donc prendre conscience de ces tumeurs. Ces deux jours d'éducation ont été très bénéfiques en connaissance pour les bénéficiaires car nous avons échangé sur les signes de la maladie, les moyens de prévention et les différents traitements », a déclaré le Pr Judith Nsondé.

Afin d'éviter aux femmes une découverte tardive de ces maladies, elle a invité les agents de santé à redoubler de vigilance quand elles examinent les femmes. Elle a, par ailleurs, recommandé aux femmes de se dépister tôt. « Il

y a des centres spécialisés où l'on soigne les cancers, donc ça ne sert pas de faire perdre du temps aux agents de santé et à la personne malade mais plutôt de les orienter dans les centres adéquats pour un suivi en cas de détection de maladie », a-t-elle notifié.

De son côté, la présidente de ladite fondation, Lydie Léonce Ndongo, s'est réjouie de cette activité tout en rappelant la mission assignée par sa fondation, à savoir la sensibilisation des populations contre tous types de cancers. « Je suis satisfaite de l'organisation de cette première

action de notre fondation. Ce qui m'a le plus marquée, c'est le fait que le Pr Nsondé s'est exprimé en langue locale, ce qui était très bien et a permis de toucher un plus large public. Nous n'allons pas nous arrêter là mais plutôt continuer à sensibiliser les parents contre ces cancers en vue de sauver plus de vies », a-t-elle fait savoir.

Au terme de cette campagne de sensibilisation, la fondation Tabita Allégresse a doté les centres de santé intégrés de Mboulé et Kibina des kits de travail pour le bon suivi des femmes.

Gloria Imelda Lossele

EBOLA

L'OMS recommande l'utilisation de deux nouveaux médicaments

L'organisation mondiale de la santé (OMS) a recommandé l'utilisation de deux nouveaux médicaments pour traiter la maladie à virus Ebola. et REGN-EB3 (Inmazeb) à base d'anticorps monoclonaux.

Comme indiqué dans son communiqué de presse diffusé vendredi à Genève, il s'agit des médicaments mAb114 (Ansuvimab, Ebanga) Sur la base d'un «examen systématique et d'une méta-analyse d'essais cliniques randomisés de médicaments», l'OMS a fortement recommandé l'utilisation de ces médicaments dans le traitement de la maladie à virus Ebola. Lors d'une conférence de presse vendredi à Genève, Janet Diaz, responsable des soins cliniques de l'OMS, a déclaré que les médicaments Ansuvimab et Inmazeb réduisaient la mortalité des patients de 60%. Ces médicaments ont été testés lors des épidémies d'Ebola en Afrique. En particulier, la plus grande étude a été réalisée en République démocratique du Congo (RDC).

Dans le guide de traitement d'Ebola, l'OMS a également indiqué que les médicaments



ZMapp et Remdesivir ne devraient pas être utilisés comme médicaments en cas de maladie.

Le virus Ebola est transmis par des animaux sauvages et se propage ensuite chez l'homme. Les premiers symptômes de la maladie sont la fièvre, les douleurs musculaires, les maux de tête et les maux de gorge. Ceci est suivi d'une altération des fonctions

rénales et hépatiques et dans certains cas, des saignements internes et externes commencent. Le premier cas humain d'Ebola a été signalé sur le territoire de la RDC actuelle en 1976. En 2014-2016, la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone ont connu la plus forte épidémie en Afrique de l'Ouest. Le nombre de ses victimes a dépassé 11.000 personnes.

Itar Tass

DÉNUCLÉARISATION

Pyongyang rejette une offre d'aide de Séoul

L'offre d'aide économique en échange d'une dénucléarisation formulée par le gouvernement sud-coréen a été rejetée.

Le président sud-coréen Yoon Suk-yeol avait proposé à la Corée du Nord un plan d'aide en aliments, énergie et infrastructure en contrepartie d'un abandon de son programme d'armement nucléaire.

Les analystes jugeaient très minces les chances que Pyongyang accepte cette offre, formulée pour la première fois en mai par M. Yoon lors de son discours inaugural, la Corée du Nord ayant depuis longtemps affirmé qu'elle n'accepterait jamais un tel marché.

Cette offre est un «sommet



d'absurdité», a réagi vendredi Kim Yo Jong, la soeur de Kim Jong Un. «Nul ne troque son destin contre des galettes de maïs», a-t-elle averti.

Le bureau de la présidence sud-coréenne a de son côté exprimé son profond regret face aux déclarations «désobligeantes» de Kim Yo Jong, mais a ajouté que l'offre d'aide économique tenait toujours.

La Corée du Nord a procédé à une série record d'essais d'armes cette année, notamment en tirant un missile balistique intercontinental pour la première fois depuis 2017. Et Washington et les responsables sud-coréens ont averti à plusieurs reprises que le Nord se préparait à reprendre ses essais nucléaires.

La biotech Valneva soumet un vaccin contre le chikungunya à la FDA

Le laboratoire franco-autrichien de biotechnologie Valneva a commencé la soumission à l'autorité de santé américaine (FDA) de son candidat vaccin contre le chikungunya.

Le processus de soumission du dossier à la FDA doit s'achever à la fin 2022, avant que l'autorité de santé américaine statue sur l'éligibilité du candidat vaccin, VLA1553, à un examen prioritaire. Valneva prévoit aussi de déposer une demande d'autorisation de mise sur le marché en Europe

au premier semestre 2023. VLA1553 est un candidat vaccin, à injection unique, conçu en supprimant une partie du génome du virus chikungunya.

Le chikungunya, un virus transmis par pique de moustique, provoque des symptômes de type grippaux. Répandu à partir de 2004 en Afrique, il a affecté ensuite l'Océan Indien et l'Asie, avant de gagner les Antilles puis l'Amérique latine.

AFP

AFRIQUE

Top 12 des pays où l'espérance de vie est la plus faible

Les pays en conflit, pauvres et/ou qui n'investissent pas dans la santé, tels que la Centrafrique, le Nigeria, la Sierra Leone, le Tchad et le Lesotho, ont une espérance de vie faible, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Top 12 des pays où l'espérance de vie est faible

| Pays | Espérance de vie (an) | Revenu par tête (dollars US) |
|------------------------|-----------------------|------------------------------|
| 1. Centrafrique | 53 | 475 |
| 2. Nigeria | 54 | 2 097 |
| 3. Sierra Leone | 54 | 484 |
| 4. Tchad | 54 | 614 |
| 5. Lesotho | 54 | 861 |
| 6. Côte d'Ivoire | 57 | 2 325 |
| 7. Somalie | 57 | 309 |
| 8. Sud Soudan | 57 | 1 112 |
| 9. Guinée-Bissau | 58 | 727 |
| 10. Guinée équatoriale | 59 | 7 143 |
| 11. Mali | 59 | 858 |
| 12. Cameroun | 59 | 1 787 |

Noël Ndong

NÉCROLOGIE



Magloire Nzonzi B., les collectifs et associations des artistes Congolais ont le regret d'informer les artistes, parents, amis et connaissances du décès de Victor Mbila-Mpassi alias Khib, Lamy Mbila, Managea), survenu le mardi 17 août à 13h au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient dans la rue Franceville au bord de Madoukou à Ouenzé.

Le programme des obsèques se présente comme suit
Jeudi 25 août

9h00 : levée de corps à la morgue de Brazzaville ;

10h00 : recueillement sur place ;

12h00 : départ pour le cimetière Ma Campagne ;

15h00 : retour et fin de la cérémonie.



Les familles Mouvimba et Mbembe, Célestin Mantadi, agent Conseimo, l'adjudant-chef de police à la retraite Jean Modeste Ndoko (ancien du GIPN-CRS, classe 89), Pierrette Batitika, Léa Rachelle Moussayandi, Boris Bondo Massengo et les enfants Ndoko portent à la connaissance des parents, amis et connaissances le décès de son épouse Nambou Lydie Rosine, survenu le 7 août 2022 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à Kintélé case 204 mille logements (arrêt terre jaune vers le marché péage).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

COVID-19

Caritas Congo lance la vaccination dans les structures de l'Eglise catholique

Convaincu que la vaccination demeure la solution par excellence pour freiner l'évolution de la covid-19 à travers la RDC, précisément dans la ville de Kinshasa, Caritas Congo et le Bureau diocésain des œuvres médicales de Kinshasa (BDOM), en collaboration avec la Division provinciale de la santé, avec l'appui du gouvernement, ont lancé au centre Lindonge le projet de communication et vaccination contre la covid-19.

Les activités, précise t-on, vont se dérouler dans les structures de l'Eglise catholique à travers tout l'archidiocèse de Kinshasa, à savoir les établissements de soins, les centres de santé, les paroisses, les universités, les écoles ainsi que le CEVB. Pour faciliter la vaccination, des sites fixes seront installés dans cinquante et un centres de santé et hospitaliers du réseau BDOM/Kinshasa où le Programme élargi de la vaccination (PEV) a déjà rendu disponibles tous les types de vaccins contre la covid-19 approuvé au niveau international . La vaccination concerne les personnes âgées de dix-huit ans et plus non encore vacciner et ceux qui ont déjà reçu la première dose lors de la première phase.

A en croire le secrétaire exécutif de la Caritas Congo Boniface Nakwagelewi Ata Deagbo, ce projet a pour objectif de contribuer à la réduction de la morbidité et la mortalité liées à la covid-19 et renforcer la résilience du système de santé face aux



épidémies, afin d'atteindre en six mois un demi-million des personnes supplémentaires vaccinées dans la ville province de Kinshasa.

Pour ce faire, Caritas va agir selon les axes. Primo elle va, intensifier la sensibilisation de la population de la ville de Kinshasa

en s'appuyant sur les structures du réseau Caritas en mettant en place les activités de communication sociale de proximité ; secundo, elle va contribuer à améliorer l'offre de vaccination au niveau des sites de vaccination en stratégie fixe et avancée. Caritas Congo reste convaincu

qu'il est nécessaire de mettre à la disposition de la population toute les informations nécessaires sur la covid-19 afin d'éviter des situations urgentes. Pour sa part , l'abbé Aloïs Kakonde , directeur du centre pastorale Lindonge, qui a représenté le cardinal Fridolin Ambongo, a

félicité Caritas Congo, organe technique de la Céngo pour son implication en vue d'appuyer le gouvernement à intensifier la communication en faveur la vaccination contre la covid-19 de façon à améliorer l'adhésion de la communauté.

Par ailleurs, le coordonnateur technique national de la vaccination contre la covid-19, le Pr Sele Manianga, a salué le partenariat entre l'Eglise catholique et le ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention qui permettra un accès à plus de seize millions d'habitants de plus de 18 ans au vaccin contre la covid-19 d'ici décembre 2022. Il sied de noter que c'est à l'issue des assises de la consultation nationale sur la vaccination contre la covid-19 tenue à Kinshasa en septembre 2021 que Caritas Congo a sollicité et obtenu un financement de la Banque mondiale à travers l'UG-PDSS destiné aux confessions religieuses pour accompagner le PEV dans l'accélération de la vaccination.

Blandine Lusimana

EN VENTE

Le Protocole de Brazzaville
Une victoire congolaise méconnue
> Pierre OBA

Laurent Tongo
LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS
DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA CEMAC
ÉTUDE COMPARÉE

Boubacar Boris DIOP
MURAMBI
Le livre des ossements
Roman
Flores Zoé

Roland BEMBELLY
Code des Hydrocarbures du Congo
Notes, commentaires, jurisprudence et éléments de droit comparé

Roch Cyriaque GALERAYI
Le Commandant Marien Ngouabi
(1938-1977)
Un leader charismatique et un modèle pour l'Afrique
Préface du Pr Théophile ORENGA

Jacques N'GOULOU
Paradoxe de l'agriculture congolaise
Préface de Jean-Louis BOUYA
Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
des Grands Lacs

Lazare BABINDAMANA BIZI
LES PASSERELLES DANS LE MONDE DU TRAVAIL
L'Harmattan

Roland Bembelly et Annicet Cyriaque Nassy Pratt
Précis de sous-traitance au Congo
Nouvelle réglementation de la sous-traitance pétrolière

Rigobert Sabin BANZANI
Le droit de l'urbanisme au Congo
Stratégies publiques de maîtrise foncière et pratiques privées
L'Harmattan

Placide Mounoudou
PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)

MIGRATION

7264 demandes de visa court séjour pour la Belgique introduites en RDC en 2021

Dans un rapport publié récemment sur ses activités en 2021, la direction générale de l'Office des étrangers (OE) de Belgique indique que les Congolais ont introduit 7264 demandes de visa court séjour pour la Belgique en 2021, tandis que ce chiffre était de 6613 en 2020 et de 26646 en 2019.

En 2019, la République démocratique du Congo (RDC) se classait à la troisième position des pays avec le plus grand nombre de demandeurs de visa derrière la Chine avec 42402 demandeurs et l'Inde avec 31157. En 2020, la RDC s'est classée en tête des pays demandeurs de visa, devant l'Inde (6212 demandes) et les Philippines (3978). En 2021, la RDC se classe à la deuxième position derrière l'Inde (7426) et devant les Philippines (4630).

Pour l'OE, le nombre de demandes de visa court séjour a ainsi sensiblement baissé. Les conséquences de la crise sanitaire sur les déplacements internationaux, explique l'institution, sont ainsi visibles pour la seconde année consécutive, même si on constate un frémissement depuis le mois de septembre 2021, probablement lié aux assouplissements consentis en faveur

des voyageurs présentant un schéma vaccinal complet.

Dans son rapport, l'OE définit un court séjour comme un séjour dont la durée maximale ne peut pas dépasser 90 jours sur toute période de 180 jours. Il s'agit, entre autres, d'une visite familiale ou amicale, d'un séjour touristique ou d'un voyage à caractère professionnel, commercial, sportif, culturel ou humanitaire. A cet effet, le rapport indique que les ambassades et consulats de Belgique sont autorisés à délivrer le visa quand le demandeur établit, avec de la documentation, qu'il respecte les conditions d'entrée dans l'espace Schengen. Pendant une année normale, les postes traitent environ 80 % des demandes de visa pour un court séjour (demande et délivrance du visa). Par contre, indique le rapport, la décision de refuser un visa est toujours prise et

motivée par l'OE. Les critères d'examen d'une demande de visa et les motifs pour lesquels un visa peut être refusé sont fixés dans le code communautaire des visas.

Les ambassades de Belgique et consulats consultent l'OE quand le dossier présenté ne permet pas la délivrance du visa, c'est-à-dire quand la demande ne répond pas à une ou plusieurs conditions d'entrée dans l'espace Schengen, ou quand l'ambassade ou le consulat a un doute sur l'un ou l'autre élément du dossier et estime qu'un examen approfondi de la demande est nécessaire. Les postes diplomatiques consultent également l'OE quand le demandeur est signalé (risque sécuritaire). La décision de refuser un visa, explique-t-on, est toujours prise par l'OE, raison pour laquelle le nombre de décisions de refus prises par l'OE est supérieur

au nombre de décisions d'accord.

Plus de la moitié des visas accordés

En 2021, sur les 7264 demandes congolaises introduites dans un poste diplomatique belge, 4505 demandes de visas ont obtenu une réponse positive, tandis que 1497 demandes ont essuyé un refus, soit 20,60% des demandes. Le nombre de décisions prises par l'office des étrangers concerne 390 demandes de visas par des Congolais. L'OE a donné son accord pour 260 visas, il a décidé de refuser 1403 demandes en provenance de la RDC, tandis que 49 demandes sont restées sans objet.

En 2020, 4179 visas ont été accordés à des demandeurs congolais, tandis que 3591 demandes ont essuyé un refus, soit 46,22%. En 2019, sur les 26646 demandes de visa

en provenance des Congolais, 18599 visas ont été accordés et 5996 ont été refusés, soit 24,38 %. Pour ce qui est des demandes de visa long séjour pour les étudiants en 2021, les demandes en provenance de la RDC s'élevaient à 586. En outre, 41 demandes de visa humanitaire en provenance de la RDC ont été refusées.

Par ailleurs, avec 174 personnes naturalisées belges en 2021, les Congolais se classent dans le top 5 des nationalités pour les personnes naturalisées, en occupant la deuxième place, derrière le Maroc (332 personnes) et devant l'Arménie (158), le Kosovo (130) et la Guinée (127). En 2020, la RDC figurait à la cinquième place de cette catégorie, avec 232 personnes naturalisées belges, derrière le Maroc (234), le Kosovo (260), la Serbie (286) et l'Arménie (500).

Patrick Ndongidi



FONDATION
GOTÈNE



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

fondationmarcelgotene@gmail.com
www.fondationgotene.com

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

La RDC éligible à l'initiative «Freed the future»

Bonne nouvelle pour la République démocratique du Congo (RDC). Le pays vient d'être ciblé parmi les rares États africains qui bénéficieront des avantages de l'initiative américaine «Freed the future».

Il s'agit d'un programme social du gouvernement américain qui vise à lutter contre la faim et l'insécurité alimentaire dans le monde. Outre des États tels que le Liberia, Madagascar, le Malawi, le Mozambique, le Rwanda, la Tanzanie, et la Zambie, la RDC fait donc partie des nouveaux pays bénéficiaires de l'extension du projet et, surtout, de la volonté américaine d'élargir l'assiette au nom de l'humanisme. Cette information a été rendue publique via un communiqué de l'ambassade des États-Unis en RDC publié, le 19 août, dans lequel les circonstances ayant prévalu au choix des États concernés ont été révélées.

Il en ressort que la RDC et les pays africains sélectionnés l'ont été en fonction d'une combinaison de taux d'insécurité alimentaire, de la pauvreté et de la malnutrition récurrentes. La sélection a également tenu compte des conséquences de l'invasion de l'Ukraine par la Russie



ainsi que de l'engagement de chaque gouvernement à s'attaquer aux problèmes profondément enracinés, en partenariat avec les États-Unis. Pour le cas de la RDC, l'initiative va s'appuyer sur des programmes

multisectoriels existants en redoublant les investissements dans les zones où les besoins sont plus importants. Il s'agira, entre autres, de mettre en oeuvre le programme «Chenille Légionnaire d'automne»

Des paysans dans un champ de maïs/DR et «Lutte contre la Striure Brun du Manioc».

Grâce à ces investissements, l'Usaid travaillera avec quinze mille producteurs de manioc supplémentaires pour accroître la production de la fa-

rine de manioc de haute qualité afin de réduire la demande de farine de blé importée et de diversifier les opportunités de la chaîne de valeur. Les États-Unis adopteront une approche coordonnée de ses investissements et les interventions vont se cristalliser autour de quatre grandes lignes d'actions. Il s'agit de l'atténuation de la pénurie mondiale d'engrais ; de l'augmentation des investissements dans les capacités et la résilience agricole ; de l'amortissement du choc macroéconomique et de son impact sur les populations pauvres ; et, enfin, du maintien d'un engagement politique mondial de haut niveau financé à hauteur d'un milliard de dollars par an. Le secteur privé, les donateurs ainsi que les gouvernements locaux sont appelés à travailler en synergie avec l'Usaid aux fins de faire bénéficier aux populations africaines les dividendes de l'initiative «Freed the future».

Alain Diasso

DÉVELOPPEMENT RURAL

Richard Bilaka et Johann Kabasonga nommés à la tête de l'ONHR et l'OVD

Chacun de ces deux chargés de missions est assisté, dans ses tâches à la tête de ces nouveaux établissements publics à caractère technique placés sous la tutelle du ministère du Développement rural, par deux adjoints chargés respectivement des questions techniques ainsi que des questions administratives et financières.

Le ministre d'État, ministre du Développement rural, François Rubota Masumbuko, vient de signer le tout premier arrêté portant nomination des cadres et agents de l'Office national d'hydraulique rurale (ONHR) et de l'Office des voies de desserte agricole (OVDA). Selon cette décision, Richard Bilaka Tantik est désigné chargé de missions de l'ONHR alors que Johann Kabasonga Kabamba assure désormais le même poste au sein de l'OVD.

Ces deux responsables sont assistés, chacun, par deux adjoints. Pour l'ONHR, Alfred Mutobesha Biruka est chargé des questions techniques alors que Mme Élisabeth Mutanda Kasambelu est chargée des questions administratives et financières. A l'OVD, les deux adjoints sont Yannick Asifwe Zihidula et Olivier Dinanga Mulumba, chargés respectivement des questions techniques ainsi que des questions administratives et financières.

L'ONHR et l'OVD, note-t-on, sont deux nouveaux établissements publics à caractère technique. Ils ont été créés le 1er avril 2020 par décrets du Premier ministre et sont placés sous la tutelle du ministère du Développement rural. Ces deux offices sont issus de la transformation de deux directions techniques qui existaient au sein de l'administration du Secrétariat général de ce ministère. Il s'agit de l'ex-Service national d'hydrau-

lique rurale (SNHR), devenu ONHR, et de l'ex-Direction des voies de desserte agricole (DVDA), devenue OVDA.

L'ONHR et l'OVD, en tant qu'offices, jouissent d'une autonomie financière et de gestion. Leurs frais de fonctionnement sont constitués de 5% de leurs budgets annuels et prélevés au prorata de toutes les ressources collectées. Leurs ressources financières de l'ONHR et l'OVD sont constituées de la dotation initiale de l'État ; de la dotation du budget annuel allouée par l'État ; des subventions, dons, legs, avances et autres libéralités ; des recettes sur prestations réalisées auprès des tiers ; ainsi que des contributions des bailleurs de fonds.

L'OVD bénéficie spécialement de la quotité du Fonds national d'entretien routiers. Cet office a pour mission, entre autres, de construire, réhabiliter et entretenir les routes d'intérêt local ; d'aménager et entretenir les cours d'eau d'intérêt local (de 3e et 4e catégories) destinés à assurer les échanges entre les centres de production agricole et les centres de consommation. Tandis que l'ONHR a pour mission, entre autres, de desservir de l'eau potable en milieu rural, à travers notamment des forages et puits d'eau, la construction et réhabilitation des sources aménagées mais aussi le traitement des eaux de surface à petite échelle.

Lucien Dianzenza

Pour ses **20 ANS** DU RESTAURANT

LE JARDIN DES SAVEURS

Soirée de Gala le **31 Août 2022**
à Partir de **18h00**

Tenue correcte exigée
Sur reservation places limitées
Nous vous remercions de votre présence
Michel Perron et toute son équipe
A votre service

Michel Perron : **05 617 2085**
Le Jardin des Saveurs : **05 525 2261**
Reservation : **05 525 2261**

ENTRÉE DES TROUPES DE L'EAC EN RDC

Le Miss fustige une surmilitarisation inutile et désordonnée dans la région

Le Mouvement des indignés profite de cette occasion pour déplorer, une fois de plus, l'insuccès de la diplomatie congolaise, sermonne les autorités congolaises et les appelle à privilégier l'option militaire défensive et offensive pour le rétablissement d'une paix durable dans la région.

Le Mouvement des indignés de la situation sécuritaire en République démocratique du Congo (Miss/RDC) a manifesté son profond regret face à l'acceptation, par les autorités congolaises, de l'entrée réfutée des troupes de l'East African Community (EAC), dont le contingent de l'armée burundaise depuis le 15 août sur le territoire congolais, spécifiquement au Sud-Kivu. Cet acte relève, selon ce mouvement citoyen, d'une surmilitarisation inutile et désordonnée dans la région pour des velléités expansionnistes, de pillage et d'exploitation illécite des richesses minières du pays. « Ces démarches contre-productives entament dangereusement la paix et la sécurité sur le

territoire national congolais, d'autant plus que de ces forces dites de l'EAC font partie nos bourreaux bien connus, le Rwanda et l'Ouganda », a souligné ce mouvement dans une réaction signée le 19 août 2022 par sa coordonnatrice, Nicole Kavira.

Pour le Miss/RDC, à l'instar d'autres forces sur place depuis des décennies telles la Monusco, le RDF, l'UPDF et d'autres mutualisation ou état de siège qui ont montré leurs limites pour éradiquer les multiples groupes armés étrangers et nationaux, « cette énième entrée des troupes bourreaux ne vient que pour mettre du feu sur l'huile si bien l'affliction du peuple congolais risque de durer encore plus longtemps ».

Et de faire remarquer que cette situation décriée coïncide, malheureusement, avec le moment où la population, fatiguée, exige le départ immédiat de la Mission onusienne en RDC et de toutes les autres forces afin que les dirigeants congolais s'occupent à renforcer, motiver et équiper l'armée nationale nettoyée ainsi que ses services de sécurité, considéré comme seul gage pour la solution durable pour l'imposition de la paix et de la sécurité à l'est de la RDC.

L'insuccès de la diplomatie

Le Mouvement des indignés profite de cette occasion pour déplorer, une fois de plus, l'insuccès de la diplomatie congolaise, « qui accentue l'humiliation

de toute une nation dès lors qu'aucune condamnation de nos agresseurs, plus particulièrement le Rwanda et l'Ouganda, n'est prononcée même par la plus petite instance de décision dans le monde ». Ce mouvement recommande, par conséquent, aux autorités congolaises de « cesser avec cette diplomatie tentaculaire, d'hypocrisie et de flatterie qui ne fait que ridiculiser la RDC » ; de stopper cette surmilitarisation de la région dont visiblement les forces qui les composent (dont nos bourreaux) qui ont d'autres visées complotistes que sécuritaires ; et d'ordonner et accélérer le départ de la Monusco et le retrait des autres forces bourreaux. Le Miss/RDC

appelle également les autorités du pays à privilégier l'option militaire défensive et offensive pour le rétablissement d'une paix durable dans la région et le respect de l'intégrité et la souveraineté du pays ; de procéder à la purge au sein de l'armée, sa réforme profonde et son équipement ainsi que les services de sécurité.

Aux instances régionales, continentales et internationales, ce mouvement demande de condamner sans ambages les pays agresseurs de la RDC, le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi. Alors qu'à la population, le Miss/RDC dit attendre de s'approprier les mécanismes de sécurisation populaire pour soutenir les forces armées et de sécurité.

Lucien Dianzenza



**MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX**

**SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA**



Assurance automobile



Assurance incendie



Assurance tous risque
chantier



Assurance voyage

**PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES**

EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE
DU CONGO

LÉOPARDS

Le sélectionneur Sébastien Desabre à Kinshasa

Le technicien français Sébastien Desabre a foulé le sol kinois afin de prendre ses fonctions de sélectionneur des Léopards de la RDC après sa désignation intervenue quelques jours auparavant.



Le nouveau sélectionneur des Léopards de la République démocratique du Congo (RDC), Sébastien Desabre, est arrivé Kinshasa, le 19 août, dans la soirée en provenance de France où il a résilié son contrat avec la formation de Chamois Niortais, club de L2 française. « Je suis heureux d'être là », a-t-il déclaré au sortir de l'aéroport. Le jeune technicien français de 46 ans reprend le tablier de l'Argentin Hector Cuper.

Aussi connaît-il l'immensité de sa mission à la tête du staff technique nationale. Il vient au chevet d'une équipe

des Léopards en plein désamour avec les Congolais après l'élimination au barrage de la coupe du monde Qatar 2022 face au Maroc, et surtout les deux premières journées décevantes des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Côte d'Ivoire 2024. La RDC a été battue à domicile par une équipe du Gabon arrivée le même jour du match presque en catastrophe, avant d'aller courber l'échine à Khartoum face au Soudan. « En RDC, je ne suis pas le bienvenu pour le moment, car après l'échec face au Maroc, les sportifs

congolais ont en majorité tourné le dos à la sélection. Mais je peux vous assurer que dans un an, tout sera remis en ordre et ils vont à nouveau sourire », a-t-il dit. Et de poursuivre : « Ce n'est pas pour rien que j'ai rompu le contrat qui me liait au Chamois Niortais, j'ai toujours souhaité entraîner la RDC. C'est pourquoi même en étant sous contrat avec le club français, j'avais décidé de tenter ma chance lorsque la Fécofa a lancé l'appel à la candidature au poste que j'occupe aujourd'hui. »

Le nouveau sélectionneur va s'installer à Kinshasa, a-t-on indiqué. Il devra rebâtir l'équipe dans un premier temps, la rendre compétitive dans le but de la qualifier à la CAN 2024 et, plus tard, la qualifier à la Coupe monde aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique.

Martin Engimo

«...J'ai toujours souhaité entraîner la RDC. C'est pourquoi même en étant sous contrat avec le club français, j'avais décidé de tenter ma chance lorsque la Fécofa a lancé l'appel à la candidature au poste que j'occupe aujourd'hui. »

FOOTBALL - TRANSFERT

Séparation à l'amiable entre Mulumbu et Lupopo

Le milieu récupérateur et ancien capitaine des Léopards de la République démocratique du Congo (RDC), Youssouf Mulumbu (35 ans), n'est plus joueur du FC Saint-Eloi Lupopo de Lubumbashi. Son contrat n'a duré qu'une saison. Après des négociations, les parties n'ont pas trouvé un terrain d'entente pour un renouvellement du contrat. Youssouf Mulumbu et le club dirigé par Jacques Kyabula se sont accordés pour une séparation à l'amiable.

Formé au Paris-Saint-Germain en France, Mulumbu a joué à Amiens en Ligue 2 Française, avant d'évoluer pendant plus de dix ans en Grande-Bretagne (West Bromwich Albion et Norwich City en Premier League ; Karnock et Celtic de Glasgow en Ecosse). En 2021, il a relevé le défi de quitter l'Europe pour jouer en Afrique et préciser au sein du FC Saint-Eloi Lupopo de Lubumbashi. Et les dirigeants du club jaune et bleu voyaient en lui le futur manager du club si le joueur voulait arrêter sa carrière. Mais visiblement les violons ne se sont pas accordés.

Il faut souligner que pour sa première fois en RDC, le joueur a été interloqué par l'arrêt pendant plus de deux mois du championnat national de football faute de transport aérien devant assuré le déplacement des équipes dans l'arrière-pays pour disputer des matchs. Parti de Lupopo, la destination de Mulumbu n'est pas encore connue, l'on ne sait dire s'il va poursuivre sa carrière ou ranger ses crampons.

M.E.



Youssouf Mulumbu entouré de ses coéquipiers/DR



Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 info@adiac.tv 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gesso
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

CULTURE ET TRADITION

Trois représentantes des agences de l'ONU flattées par la richesse du musée du bassin du Congo

La représentante de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) au Congo, Fatoumata Barry Marega, et ses collègues de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Fao), Yannick Rasoa Rimana, ainsi que la représentante adjointe du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), Seynabou Diaw Ba, ont visité, le 19 août, le Musée galerie du bassin du Congo. Elles se sont dit émerveillées par la qualité et la richesse des objets d'art.

Accompagnées de la directrice de la structure, Lydie Pongault, conseillère du chef de l'Etat, cheffe de département de la Culture, des Arts et du Tourisme, les trois représentantes des agences du système des Nations unies au Congo ont visité, compartiment par compartiment, les milliers d'objets d'art qui y sont exposés. Il s'agit, entre autres, des masques, statues, lances et couteaux, monnaies et tissus, dessins et tableaux, produits par des célèbres artistes et peintres de la sous-région. Un immense patrimoine culturel, dont les œuvres sont produites par des artistes de renommée mondiale, originaires des pays du bassin du Congo. Celles-ci retracent la vie, la culture et toutes les valeurs culturelles et ancestrales du peuple africain.

A l'issue de la visite, chacune de ces personnalités, bien édifiées par le guide et conservateur, Djoson, a exprimé la joie d'avoir contemplé le musée galerie du



Les trois représentantes des agences de l'ONU au Congo posant en famille avec les agents du musée du Bassin du Congo/Adiac

Bassin du Congo.

« Je suis très émue d'avoir contemplé le musée galerie du bassin du Congo. Cette visite est pour moi un bain d'école qui m'a permis de traverser culturellement le Congo du nord au sud, et de l'est à l'ouest mais aussi toute la culture des pays du bassin du

Congo. Je suis impressionnée par le travail qui a été fait ici pour promouvoir la richesse culturelle du Congo, pour laquelle nous devons continuer à valoriser et à conserver », a indiqué la représentante de l'Unesco au Congo, Fatoumata Barry Marega.

La représentante résidente adjointe du Pnud au Congo, pour sa part, exhorte les étrangers établis ou en visite au Congo à visiter le musée du bassin du Congo, afin que ceux-ci puissent découvrir comme elle, la richesse culturelle qui y est. « Je trouve merveilleuse le musée du bassin du Congo

qui nous montre la richesse de la culture congolaise et d'Afrique centrale. Des pièces et objets d'art qui y sont exposés et montrent, par exemple, la richesse de la culture téké ou l'importance d'un roi. Je demande à tout étranger établi au Congo de visiter la galerie du bassin du Congo, cet espace culturel », a déclaré Seynabou Diaw Ba.

La richesse culturelle du musée du Bassin du Congo a été également appréciée par la représentante de la FAO au Congo. « Ce que j'ai vu ici dans le musée galerie du bassin du Congo est quelque chose de précieux et d'impressionnant. Cela m'a même permis de découvrir mes origines », a affirmé Yannick Rasoa Rimana.

Notons que le Musée Galerie du Bassin du Congo a été fondé en 2008 par le quotidien Les Dépêches de Brazzaville. C'est un espace de création et d'expression culturelle et artistique ouvert au monde.

Firmin Oyé

VIE ASSOCIATIVE

L'Acolog célèbre la fête de l'indépendance

Le réseau Association congolaise pour la logistique et la supply chain (Acolog) a fêté les 62 ans de l'indépendance du Congo, le 15 août, avec les logisticiens et supply chain managers congolais résidant au Congo et à l'étranger.

A Dakar (Sénégal), Abidjan (Côte d'Ivoire) et en France, localités où l'Acolog est représentée par le biais de ses logisticiens et Supply Chain, la fête a été belle car les membres bien qu'évolués à l'étranger n'ont pas voulu manqué ce moment festif. Dans ces trois pays, l'Acolog, en tant qu'association internationale de développement au service de la population par la bonne pratique des métiers de la logistique et de la chaîne d'approvisionnement, a marqué de son empreinte les 62 ans de l'indépendance par des actions et activités variées mais avec pour constance le resserrement des liens entre les différents membres.

Au Sénégal par exemple, pays de la Téranga, sous la présidence d'Ivan Kelly Zinga, le bureau de l'Acolog a magnifié la glorieuse journée du 15 août en allant puiser dans les

mémoires historiques et culturelles du Congo, autour d'un barbecue party des membres de l'association. Avec son partenaire culturel la Maison du Congo dirigée par Mme Sidonie Kailly, un village traditionnel du Congo a été mis en valeur au bord de la plage voile d'or de Dakar. Cette activité a aussi été marquée par la participation de l'artiste et sage d'Afrique Saintrick Mayitoukou, qui n'a pas manqué l'occasion de partager sa connaissance historique et culturelle du Congo avec les plus jeunes, tandis que Davy Mfinka de la compagnie artistique et culturelle Pazzapa, Christ Kitsoukou et Christ Gerval Mpandi, animateurs socioculturels menaient la cadence de la festivité. En Europe, c'est en région parisienne que les membres de l'Acolog Europe se sont réunis autour d'un repas, sous la di-



L'Acolog Sénégal célébrant les 62 ans de l'indépendance du Congo/DR

rection de Barly Valérie Nzongo, président de l'organisation sur le sol européen. Au Congo, les membres de l'association se sont retrouvés dans la capitale économique autour d'un

repas au cours duquel Jules Rocky Embounou, président du conseil d'administration de l'Acolog Congo, a délivré un message d'encouragement et du devoir patriotique. Signa-

lons que dans sa vision globale, l'Acolog est actrice du développement social et économique du Congo et participe aux célébrations nationales.

Hervé Brice Mampouya

JUDO

La FIJ menace de suspendre le Congo

La Fédération internationale de judo (FIJ) brandit la menace de suspendre la Fédération congolaise de judo et disciplines associées et ses officiels de toutes les activités, si le ministère des Sports n'organise pas les nouvelles élections au plus tard le 30 septembre.

Visiblement, le judo congolais n'est pas sorti de l'auberge. Alors que l'espoir renaissait, suite aux premiers championnats nationaux organisés depuis plus d'une décennie par les instances reconnues au niveau national, la note de la Fédération internationale de Judo adressée au ministre des Sports fait redescendre les pratiquants sur terre. Dans les précédents courriers adressés à l'instance internationale, le ministre des Sports qui reconnaît la légitimité de Francis Ata avait souhaité que la reprise des élections à la Fécojuda se fera après les Jeux olympiques de Paris 2024. Il est resté droit dans ses bottes.

« Nous prenons bonne note de votre lettre en date du 25 juillet 2022, par laquelle vous maintenez votre position en nous informant que la nouvelle assemblée générale élective de la Fécojuda sera organisée après les Jeux olympiques de Paris 2024 », précise la correspondance du 18 août. Et de poursuivre : « En accord avec le président de la Fédération internationale de judo, M. Marius Vizer, nous vous informons que dans le cas où le processus des élections sous la supervision de la FIJ et de l'UAI ne pourrait pas



Un combat du judo/Adiac

être engagé dans les délais fixés (au plus tard le 30 septembre), la Fédération de judo et ses officiels seront suspendus de toutes activités », a souligné la correspondance. Signalons que le judo n'est pas à sa première crise. La discipline avait déjà passé toute une olympiade sans

fédération de judo. En 2016, elle hérite enfin des nouvelles instances dirigées par Marien Ikama, mais en plein milieu du mandat de celles-ci, la famille du judo a été une fois de plus divisée, laissant ainsi la place à une guerre de leadership entre le président de la Fécojuda, Ma-

rien Ikama, et son ancien premier vice-président, Francis Ata. Pour résoudre cette crise, le ministère des Sports a mis en place un comité de normalisation. Il avait mission de gérer les affaires courantes. Il s'agit notamment de restructurer les ligues départementales, d'orga-

niser les compétitions et préparer la prochaine assemblée générale élective en vue du renouvellement des instances dirigeantes du judo au Congo. La différence des points de vue a débouché sur deux comités exécutifs rivaux issus de deux assemblées générales électives. La première organisée par Marien Ikama, a été reconnue par les instances internationales et la seconde organisée par le ministère des Sports et le Comité national olympique et sportif congolais élevait Francis Ata à la tête de la Fécojuda.

Dans une correspondance destinée au président de la Fédération internationale de judo (FIJ), le ministre des Sports, Hugues Ngouelondélé, a rappelé qu'il « il n'existait pas deux fédérations de judo au Congo, mais une et une seule, délégataire du service public, dont le bureau national est issu de l'assemblée générale élective du 4 septembre 2021, ayant porté à sa tête M. Ata Asiokarah Neyl Francis ». N'étant pas convaincue, la FIJ propose sa propre méthode : l'organisation des nouvelles élections avant la fin du mois de septembre. L'affaire est loin d'être terminée.

J.G.E.

ELECTIONS À LA FÉCOFOOT

Jean Guy Blaise Mayolas fait de la professionnalisation du football sa priorité

Le candidat à la présidence de la Fédération congolaise de football a dévoilé son programme de développement du football au cours de la conférence de presse qu'il a animée le 19 août à Brazzaville, marquant ainsi le début de sa campagne électorale.

Seul candidat à sa propre succession, l'actuel président de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) entend œuvrer pour le développement et surtout la professionnalisation du football congolais. « Ma nouvelle dynamique pour les quatre prochaines années sera de renforcer les partenariats existants et innover constamment pour en attirer d'autres, créer de nouveaux cadres et renforcer ceux existants pour une professionnalisation accrue des jeunes acteurs du football congolais, consolider nos acquis et maintenir une gestion rigoureuse », a-t-il expliqué.

Pour relever ce challenge, il s'appuiera sur l'innovation constante, la valorisation et la formation des clubs, ligues et joueurs ainsi que la gestion efficiente des investissements et infrastructures sportives existantes mais aussi la sensibilisation sur les valeurs nobles du football. Il a insisté sur la gestion transparente et rigoureuse des finances et des matériaux acquis. « Mon engagement sera de mettre en place de nouvelles réformes axées sur le professionnalisme et la formation des jeunes avec l'implication de partenaires



Jean Guy Blaise Mayolas lançant sa campagne/Adiac

solides. Aujourd'hui, je suis donc plus que jamais disposé, à m'investir à nouveau avec vous pour aller plus loin ensemble », a-t-il souligné.

Jean Guy Blaise Mayolas s'est félicité des efforts accomplis durant son premier mandat à la tête de la Fécofoot marqué, selon lui, par la modernisation des organes de gestion et acquisition des équi-

pements performants de gestion, l'augmentation de la subvention des clubs d'élite, de ligue 2 et du football féminin, puis la gestion transparente et rigoureuse des finances et du matériel acquis. Le renforcement qualitatif des capacités du personnel technique, à travers la formation continue, l'appui financier ou en matériels aux clubs, secrétaires généraux

et entraîneurs des équipes d'élite, du football féminin et des jeunes et la redynamisation du football féminin sont des acquis à conserver.

Il a assuré poursuivre sur cet élan en vue de faire de la Fécofoot, une fédération forte et financièrement stable, avec la volonté de réconcilier tous les acteurs du football congolais et d'assurer le rayonnement national et interna-

tional de toutes les compétitions. La politique consiste à faire du football congolais un puissant facteur de cohésion sociale, d'unité nationale. « Je voudrais ici solennellement dire à l'ensemble de la communauté du football congolais, aux footballeurs anciens comme actifs et particulièrement les binationaux, qu'il n'y a aucun article des statuts, ni un acte posé par la direction actuelle de la Fécofoot qui les exclut du processus électoral », a déclaré le candidat.

Les challenges à relever pour 2022-2026 s'inscrivent dans la continuité de l'œuvre déjà amorcée. Qui commence le mieux, a-t-il dit, ne fait rien s'il ne l'achève et la persévérance couronne l'œuvre de qui s'est mis en devoir de l'achever. « Nos objectifs stratégiques, axés essentiellement sur la bonne gouvernance, une administration rigoureuse, l'adhésion et l'implication de tous les acteurs de football, la professionnalisation du football congolais ou encore le développement de partenariat national et international, n'auraient pu être mis en œuvre, sans le soutien et l'engagement de tous », a-t-il indiqué.

James Golden Eloué

APPEL À CANDIDATURES

Des artistes appelés à s'inscrire aux Sica

Artiste musicien, chanteur ou groupe d'artistes africains sont conviés à participer à la 16^e édition du festival international Stars de l'intégration culturelle africaine (Sica) qui se déroulera du 1^{er} au 6 novembre, à Bujumbura, au Burundi. Des prix seront attribués dans quatre catégories.

L'édition de 2022 a pour thème « Les nouveaux défis et perspectives de l'intégration culturelle africaine ». Des conférences-débats, communications, grande soirée de gala vip, concerts live sont des activités prévues à la 16^e édition du festival international Stars de l'intégration culturelle africaine.

Pour y participer, le candidat doit être de nationalité du pays qu'il représente, être musicien, artiste chanteur ou groupe d'artistes, présentateur live, mécènes. La compétition des trophées Sica se fera dans quatre catégories, à savoir meilleure musique moderne d'inspiration traditionnelle, meilleur présentateur (trice) live, meilleur clip-vidéo et prix du public. Le choix se fait selon les règles de participation.

Dans la catégorie meilleure mu-

sique moderne d'inspiration traditionnelle, le candidat doit être pratiquant(e) de ce genre de musique. Il doit enregistrer en live ou en acoustique la chanson en compétition, l'enregistrement doit être fait dans les conditions professionnelles selon les normes requises pour une diffusion sur les chaînes de télévision et radio, être nommé d'un pays participant aux Sica.

Dans la catégorie live, le candidat doit être un animateur (trice), présentateur (trice) d'événements de radio et de télévision. Il doit représenter son pays, présenter brièvement l'artiste désigné par son pays en deux minutes au plus. Si le candidat ajoute la vidéo de la chanson mise en compétition, il devrait le signifier. La durée de prestation ne doit pas dépasser deux minutes,

L'accoutrement traditionnelle de votre pays, la prestance, la présence sur scène, la voix, la présentation, le message véhiculé, l'originalité de votre chanson et l'orchestration sont également les critères de sélection. La durée de prestation ne doit pas excéder six minutes. Il est souhaitable que l'enregistrement de votre prestation virtuelle soit fait devant un monument historique de votre pays.

NB : le candidat doit être en mesure d'assurer le transport aller et retour sur Bujumbura (Burundi) ou encore, chaque pays prendra en charge le billet d'avion aller et retour ainsi qu'un perdiem de leurs artistes.

Les dossiers de candidatures sont envoyés jusqu'au 15 septembre à l'adresse suivante www.sica-golden.org ou via WhatsApp : +229 95 95 46 20/ +257 76 20 91 40

Les Sica visent à promouvoir la musique moderne qui puise sa source dans la riche mosaïque culturelle béninoise. Ce festival a été créé en 2002, au Bénin. Cet événement permet d'optimiser le brassage culturel et artistique entre divers peuples d'Afrique. 45 pays africains sont invités.

Rosalie Bindika

HUMEUR

Ces beaux vieux temps des chantiers vacances !

Les chantiers vacances étaient des moments d'une importance capitale pour des élèves et étudiants car non seulement ils permettaient de les occuper socialement, mais ils étaient aussi pour eux des fortes occasions économiques pour préparer la future rentrée scolaire et académique.

Or, la rareté actuelle des chantiers vacances est pour de nombreux élèves et étudiants ainsi que leurs parents comme un étai qui ne se desserre plus. Les enfants attendent tout aujourd'hui des parents alors que hier ces moments leur permettaient de « respirer » un tout petit peu. Non seulement ces chantiers vacances étaient un fort moment qui permettait aux jeunes scolarisés d'économiser un peu d'argent pour faire face à certaines obligations scolaires et/ou académiques, ils constituaient des occasions d'apprentissage de certains métiers, donc de l'acquisition d'une certaine expérience socio-professionnelle.

En 2014, par exemple, l'initiative du ministère de la Jeunesse à Sibiti, dans le département de la Lékoumou, était accueillie avec entrain par de nombreux parents d'élèves et étudiants. A l'occasion d'un chantier vacances international, des enfants étaient venus de France, du Gabon, du Cameroun, de la Namibie et de tous les douze départements du Congo, pour ainsi dire une intégration socio-économique. Où est donc passée cette initiative louable ?

Il n'est pas obligatoire de désigner ces moments coûte que coûte par « chantiers vacances », mais l'essentiel est qu'ils procurent à la jeunesse des contenus socio-économiques. Il est quand même regrettable de réaliser que c'est depuis la décennie 1980 que ces chantiers vacances ont presque disparu au Congo.

Les quelques structures socio-économiques qui existent, qu'elles soient privées ou publiques, ne créeraient-elles pas des espaces « chantiers vacances » pour utiliser des jeunes en cette période ?

Affaire à suivre !

Faustin Akono

MUSIQUE

Le reggaemen Jah Thiano se produit en septembre

Encore appelé Le lion d'Afrique, le reggaemen Jah Thiano va livrer un concert caritatif, le 30 septembre, à l'Espace culturel O'Bosso de Tié-Tié.

Afin d'aider les enfants en difficulté et les personnes vulnérables, l'artiste musicien qui excelle dans la musique reggae va donner un concert caritatif dont les fonds recueillis vont servir, entre autres, à l'achat des fournitures scolaires pour les enfants scolarisés et aux personnes démunies. Lors de ce concert organisé par O'Bosso Arts Management en partenariat avec la Fondation Makeda, plusieurs artistes vont jouer en entracte, notamment Arse, Faya Man, Perle J, Chatelle Love, Arsène Ngouélé...

De mère choriste, Jah Thiano a, dès sa tendre enfance, contracté le virus de la musique en jouant déjà le tambour dans la chorale de l'Eglise pentecôtiste. C'est en 1997 que Thiano écrit ses premiers textes de rap et intègre différents groupes qui excellent dans ce genre avant de créer lui-même son propre groupe en 2004 appelé Antidote. Mais il va vite se rendre compte que le rap n'assouvit pas sa passion musicale que le reggae va heureusement combler par le concours d'un auteur compositeur camerounais au nom de

Pool. Ce dernier va lui parler de Bob Marley et du mouvement Rasta. Thiano décide alors de faire du reggae et d'intégrer le mouvement rastafari. Il chante en bembe, lingala et lari et autres dialectes du Congo. Il défend les

sans-voix, les opprimés et les victimes de violence et d'injustice. Dans ses chansons, Jah Thiano dénonce sans cesse les maux qui minent la société congolaise en particulier et africaine en général.

Hervé Brice Mampouya

VISITE DU PRÉSIDENT DE LA CAF

Patrice Motsepe croit au football congolais

« Je suis là pour manifester mon soutien au football congolais qui est dirigé par mon frère, Jean Guy Blaise Mayolas, et lui s'assurer qu'ensemble nous allons investir dans le football des jeunes et des dames », a déclaré Patrice Motsepe, le 18 août, au terme d'une séance travail que le président de la Confédération africaine de football (CAF) a eue avec le comité exécutif de la Fédération congolaise de football.

Le président de la CAF a quitté le Congo très confiant quant au processus électoral devant déboucher, le 2 septembre sur les élections de nouveaux membres du Comité exécutif de la Fécofoot qui, selon lui, se passeront en conformité avec les statuts reconnus par la CAF et de la Fédération internationale de football association (FIFA).

Patrice Motsepe a assuré que la CAF sera représentée par son 4^e vice-président, Seydou Mbombo Njoya, de nationalité camerounaise, tout en témoignant son soutien au nouveau bureau qui sortira des urnes. « Nous sommes prêts à travailler ensemble avec le bureau qui gagnera les élections le 2 septembre. Le 4^e vice-président de la CAF, le Camerounais Seydou est le délégué de la CAF pour ces élections. Il va les superviser et me rendra compte. Je souhaite plein succès à l'équipe qui sera élue, conformément aux statuts validés par la Confédération africaine et la Fifa. Je leur souhaite tout le meilleur », a-t-



Patrice Motsepe s'entretenant avec le comité exécutif de la Fécofoot/Adiac

il fait savoir.

Lors de sa visite au Congo, le président de la CAF s'est entretenu avec les autorités congolaises, notamment le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, dont il salue la vision pour le football congolais. « Au

cours de l'entretien que j'ai eu avec le chef de l'Etat. Il m'a rappelé 1972 quand le Congo était champion d'Afrique. C'est à dire la meilleure équipe en Afrique. Cela témoigne de l'engagement et l'amour que le président Sassou a pour le

football. Je suis très confiant de notre vision commune de reconstruire le football congolais, en faisant de sorte que ce pays soit parmi les meilleurs en Afrique. Nous voulons revoir le Congo à la phase finale de la CAN et participer régu-

lièrement comme les 54 autres associations membres », a indiqué le président de la CAF.

Patrice Motsepe entend collaborer avec la Fécofoot pour appuyer la vision du chef de l'Etat en matière de football. Le Congo, a-t-il reconnu, regorge de nouveaux talents. La collaboration consiste donc à créer les conditions pour que pays retrouve la place qui était la sienne sur l'échiquier continental et pourquoi pas revivre l'épopée de 1972. Cela a un prix. « Nous voulons nous assurer du bon fonctionnement des clubs et souhaitons que le secteur privé puisse soutenir le football congolais, l'équipe nationale et les clubs, sans oublier d'appuyer les jeunes. Le Congo peut gagner la CAN. Nous allons au Qatar pour la coupe du monde. Peut être dans les années à venir, le Congo peut jouer la Coupe du monde parce qu'il a le talent ». Avant la réunion avec la Fécofoot, le président de la CAF s'est entretenu avec le ministre des Sports, Hugues Ngouélondélé.

James Golden Eloué

RÉFLEXION

Et le Golfe de Guinée devint ou redevint ...

Les mois et les années à venir confirmeront que ce que nous avons écrit ici même à maintes reprises concernant la place majeure que le Golfe de Guinée occupe de nouveau sur la scène stratégique mondiale relève du simple bon sens. Et que, de ce fait, les deux Congo qui commandent l'accès au deuxième plus grand bassin fluvial de la planète se trouvent effectivement placés au cœur des préoccupations de la communauté internationale, ou plus exactement des grandes puissances qui tentent aujourd'hui par tous les moyens de renforcer leur influence planétaire.

Dans ce contexte très particulier nous pensons qu'il est utile, voire même nécessaire d'attirer l'attention des lecteurs de nos deux quotidiens – Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa – sur les deux actions

suites que mène aujourd'hui la Fondation Charles de Gaulle : d'abord la publication d'un cahier de sa revue « Espoir » consacré à la mer et concentré sur l'enjeu que constitue l'espace maritime pour la France, ensuite la conférence sur le même sujet que présideront le 12 septembre, à Paris, le président de la Fondation, Hervé Gaymard, et le secrétaire général de la Mer, Denis Robin (1).

Pour avoir des précisions sur chacune de ces actions il suffit de se rendre sur le site internet de la Fondation et d'y puiser les informations qui s'y trouvent diffusées en continu. Mais il revient aussi – et c'est le sens de cette Réflexion – à celles et ceux qui, dans les deux Congo, ont pour mission de protéger le Golfe de Guinée de faire entendre clairement la voix de l'Afrique centrale à cette occasion. Tout simplement parce

que la Fondation Charles de Gaulle, installée à Paris dans les bureaux que le créateur de la « France Libre » occupa durant les dernières années de sa vie, est une institution respectée et donc influente pour tout ce qui concerne l'équation stratégique mondiale.

Le temps, nous en sommes convaincus, est venu de mobiliser la communauté mondiale dans son ensemble afin qu'elle aide les deux Congo, le Gabon, le Cameroun, l'Angola, la Guinée Equatoriale et de façon plus générale la communauté de l'Afrique centrale à protéger l'immense Golfe de Guinée dont la stabilité intérieure commande le libre accès à l'hémisphère sud de l'Océan Atlantique. Autrement dit de convaincre les « Grands » de la planète de soutenir fortement les actions entreprises par les Etats de l'Afrique Centrale qui visent à créer, renforcer, développer les

infrastructures navales et portuaires dont dépend la sécurité de cette partie du globe, exactement comme le font depuis des années, des décennies les autorités congolaises dans la zone très stratégique de Pointe-Noire.

Ne laissons donc pas passer les occasions qui s'offrent à nous, en France, en Europe et ailleurs de mieux faire entendre la voix du Bassin du Congo. Les moyens disponibles à l'échelle de la planète sont en effet considérables même si les drames tels que la pandémie du Covid-19 et le dérèglement climatique pèsent lourdement sur les finances mondiales. Mais encore faut-il savoir utiliser les bons canaux pour mieux faire entendre la voix de la raison.

Parole d'observateur !

Jean-Paul Pigasse